

Comment accroître la capacité transformatrice de l'Économie Sociale et Solidaire ?

Réflexions sur les dynamiques de nouveau coopératif, l'émergence des « Licoornes » et autres mouvements d'alliances

Autrice : Fanélie Carrey-Conte, Secrétaire générale Enercoop

Mai 2021

Cette contribution, écrite suite à une sollicitation de la Chaire Territoires de l'Économie Sociale et Solidaire de Sciences Po Bordeaux, peut être reliée aux réflexions de la République de l'ESS de la manière suivante. D'une part, au nom de la conviction, dans la lignée de Jean Jaurès, que la République ne saurait qu'être sociale, et donc se mettre en place à travers l'avènement d'une démocratie politique, mais également d'une véritable démocratie sociale et économique, permettant la véritable association de toutes et tous. D'autre part, en tirant, comme le philosophe Serge Audier nous y invite, le fil de la recherche d'une République écologique, ou d'un éco-républicanisme : la notion de « res publica », la chose commune, nous ramenant à l'urgence de la préservation de notre habitat commun, la Terre.

Les initiatives coopératives présentées ci-dessous œuvrent à transformer radicalement notre société, à travers la transformation écologique de notre système économique et sociale, la lutte contre les inégalités, la démocratisation de la sphère économique, au service d'une République écologique et sociale.

Alors que l'urgence d'un changement de modèle économique et social ne s'est probablement jamais autant fait sentir, l'Économie Sociale et Solidaire est régulièrement convoquée dans le débat public comme incontournable pour construire une alternative au système économique capitaliste et néolibéral dominant. Mais ce constat pousse à s'interroger sur la **réelle capacité transformatrice de l'ESS** : comment se préserver des écueils de la banalisation via l'alignement normatif et organisationnel sur les modèles capitalistes, comme sortir d'une position de marginalité ou d'« oasis », bien insuffisante pour peser réellement sur les règles du jeu économique ?

En réponse à cette problématique, plusieurs initiatives nées ces dernières années, spécifiquement dans le **champ coopératif**, apportent aujourd'hui des éléments de réflexion analytique et stratégique. Cherchant à atteindre un objectif tangible de transformation sociale, elles mobilisent ainsi plusieurs dimensions.

Le premier élément à souligner parmi les initiatives auxquelles nous allons nous référer est la **revendication de projets et de modèles d'entreprise assumant une démarche politique et une radicalité certaine**. Considérant que, pour être à la hauteur des défis de notre époque, l'enjeu n'est plus seulement de développer un mode d'entreprendre qui se contenterait de « fonctionner autrement » dans le système actuel, elles cherchent au-delà à venir questionner les fondements mêmes du système : c'est en cela que l'on peut parler de démarche radicale, ce qui n'est synonyme ni de marginalité, ni de fermeture, mais l'expression d'une volonté d'« aller à la racine » pour proposer de réelles alternatives économiques et sociales.

Lors de sa création il y a 15 ans, Enercoop proposait une vision profondément transformatrice du système énergétique, en prônant le passage d'un système centralisé, fondé sur le nucléaire et essentiellement géré par des experts, à un système 100 % renouvelable, fonctionnant de manière décentralisée, dans une logique de démocratie énergétique. C'était également, à travers le choix du statut de SCIC et d'un multisociétariat incluant les collectivités locales, un **projet de refonte du service public de l'énergie vers un service citoyen**. Aujourd'hui, le projet de Railcoop vient amener les mêmes débats dans le secteur ferroviaire : imaginer un **service citoyen du train**, avec une réflexion différente sur le rapport aux déplacements, à leur égalité d'accès, à leurs impacts sur l'environnement et sur l'aménagement du territoire, à la temporalité avec la volonté de remettre en cause la pression court-termiste pour réinscrire nos mobilités dans des temps plus longs.

Face à l'uberisation de l'économie, c'est également la construction **d'autres modèles de plateformes numériques** qui est incarnée par plusieurs de ces initiatives coopératives. Mobicoop pour le co-voiturage, ou CoopCircuits pour les circuits courts alimentaires, vont ainsi mettre en œuvre des logiques d'échange sortant du registre marchand pour créer à l'inverse des mécanismes de solidarité gérés démocratiquement et tournés vers des projets écologiques de transformation des modes de déplacement ou d'alimentation.

Autre rapport questionné en profondeur par ces initiatives : celui **de la consommation, de l'usage et de la propriété des biens**, quand Telecoop et Commown interrogent les usages numériques tout en luttant contre l'obsolescence programmée, ou quand Label Emmaüs valorise l'achat de biens de seconde main.

C'est aussi l'invention de **nouveaux rapports au travail** en dehors du lien de subordination et de nouvelles formes de protections sociales collectives qui sont depuis 25 ans au cœur du projet des coopératives d'activités et d'emplois, connaissant ces dernières années une accélération de leur développement.

Enfin, ce sont **les rapports entre production et consommation** qui sont questionnés, à travers la relocalisation d'activités économiques d'utilité sociale et la démocratisation de la chaîne de production, par le biais de l'action des réseaux coopératifs des tiers-lieux/makers, ou comme l'illustre la création de la Coop des Masques en Bretagne.

Il faut noter en parallèle que ces initiatives se développent à travers des modèles d'entreprises **posant clairement la question du partage des pouvoirs et des richesses** : pour la plupart d'entre elles, statut de SCIC garantissant statutairement la lucrativité limitée ; exigence particulière sur les

écarts de salaire (par exemple, une échelle de 1 à 3 chez Enercoop) ; soucieux d'une véritable animation de la vie démocratique des structures et de l'implication des sociétaires (investissements dans des actions d'éducation populaire, outils favorisant la participation démocratique des membres, attention portée aux questions de gouvernance partagée).

Les exemples coopératifs présentés ici sont donc porteurs de radicalité en ce qu'ils affirment une rupture avec des paradigmes dominants de l'action publique comme de la majorité des initiatives économiques, quand bien même elles chercheraient à infléchir leurs actions pour mieux tenir compte des enjeux écologiques. Il s'agit ici d'aller au-delà, en portant **une volonté de transformation en profondeur des fondements mêmes de notre système économique et social**, nécessaire pour construire les réponses démocratiques dont nous avons besoin face à l'urgence climatique et au creusement des inégalités.

Mais à cette question de la radicalité du modèle d'entreprise vient se rajouter un deuxième élément caractéristique de cette dynamique de renouveau coopératif, celui de la **stratégie d'alliances**. La question de la **coopération** est en effet de plus en plus mobilisée par ces coopératives comme un axe même de leur développement. Il s'agit de considérer que la progression de leur propre projet peut être appuyée par le relais des autres coopératives. On peut citer ici des exemples d'actions de **notoriété croisée**, comme ont pu le déployer Mobicoop, Biocoop, Enercoop et La Nef à travers la campagne « Retenez bien leur non », initiée en décembre 2020, portant à plusieurs voix un même message : dans leurs secteurs d'activités respectifs, ces coopératives ont souhaité montrer comment leurs modèles d'entreprise, leurs choix stratégiques et organisationnels les poussaient à refuser certaines facilités (refus de souscription au marché de l'énergie nucléaire pour Enercoop, pourtant rémunérateur ; refus pour Mobicoop de prélever une commission sur les trajets ; refus pour Biocoop des transports en avion pour leur approvisionnement ; refus pour La Nef de tout financement de l'agriculture non biologique ou des énergies polluantes) en faveur d'une action résolue contre le réchauffement climatique. Au-delà de la notoriété, ou de la réflexion sur des outils mutualisés, ces alliances peuvent également aller jusqu'à du développement encore plus intégré à travers le lancement d'offres de services communes.

A travers ces démarches doivent se lire deux idées essentielles. D'abord, celle d'une **nécessaire transversalité de la transition écologique et sociale** : les initiatives sectorielles ne peuvent être cloisonnées, c'est de manière globale que doit se penser et se réaliser la modification de nos modes de vie, de consommation, de déplacement... ; Ensuite, l'idée que la capacité à mettre en place des alternatives au modèle capitaliste passera par la mise en système des contre-modèles proposés : **il s'agit bien de conforter un écosystème alternatif et sa capacité transformatrice**. C'est cette démarche qui guide le rassemblement des SCIC se reconnaissant sous le nom des « **Licoornes** » (Mobicoop, Enercoop, La Nef, Label Emmaüs, Citiz, Railcoop, Commown, Telecoop, CoopCircuits). Ce sont également tous ces enjeux qui sont au cœur de l'initiative du **festival Onde de Coop**, dont la 1^{ère} édition se tiendra du 18 au 20 juin 2021, avec l'objectif de rassembler à l'occasion d'un même événement plusieurs dizaines d'initiatives coopératives impliquées dans la transition

écologique et sociale, autour d'une dimension grand public et professionnelle. Le but étant, là encore, d'accélérer les logiques de mutualisation et de partenariats entre coopératives, de mieux faire connaître les modèles et solutions qu'elles proposent et d'accroître ainsi leur impact collectif. Pour finir, il faut noter que le défi de ces stratégies d'alliances et de coopération doit être envisagé **au-delà de ce premier cercle** constitué par ces coopératives aux valeurs et projets similaires. La question des liens avec le reste de l'ESS, avec les mouvements sociaux, avec d'autres acteurs de l'économie classique, sensibilisés notamment aux démarches de Responsabilité Sociale des Entreprises, ou comme y invitent des dynamiques territoriales du type de celles des PTCE, est également une condition d'accroissement d'une réelle capacité transformatrice, et doit donc être pensée et approfondie.

Le troisième élément clé qui caractérise ces démarches de renouveau coopératif, en lien avec leur volonté de transformation sociale, réside dans la nécessité de ne pas se contenter de développer son projet dans le système institutionnel et normatif actuel, mais bien de s'investir également pour **un véritable changement des normes, des institutions et des règles encadrant le fonctionnement des politiques publiques et de l'économie**. Ce point est majeur, car de nombreux exemples ont pu démontrer dans le passé comment l'environnement institutionnel et réglementaire avait pu affaiblir, si ce n'est effacer, la capacité transformatrice des modèles alternatifs de l'ESS. On pense à l'influence des normes financières et assurantielles sur les mutuelles ou les coopératives bancaires ; mais plus récemment, on peut également citer les attaques subies en novembre dernier par deux coopératives de production de spectacles vivants et de projets audiovisuels, la coopérative Smart et la Nouvelle Aventure, attaques ayant entraîné la cessation d'activités de cette dernière. Ces structures se sont vues reprocher par Pôle Emploi un mode de fonctionnement qui a été assimilé à du portage salarial, faisant fi de la logique coopérative et du modèle CAE à l'œuvre derrière le projet : la prétendue non-conformité à certaines normes ou règles fixées par l'institution a pu être utilisée pour porter un coup d'arrêt dramatique au projet.

Œuvrer à la fois pour renforcer son projet en interne et pour peser sur les normes, par un travail de plaidoyer, de conviction et quand il le faut, de rapport de force, est donc essentiel.

C'est ce dans quoi s'investissent nombre des coopératives évoquées ici : en travaillant à renforcer le statut de SCIC et les possibilités d'implication des collectivités locales, pour de nouveaux modèles de **co-construction des politiques publiques sur les territoires**. En se mobilisant, dans le cas des coopératives investies dans les secteurs de l'électronique et de l'économie numérique, pour des moratoires contre les autorisations d'extension des entrepôts Amazon, ou pour la prise en compte des **impacts négatifs des technologies sur l'environnement** dans le cadre de la loi climat. En s'investissant pour un cadre réglementaire facilitateur pour les projets coopératifs d'énergie renouvelable, à travers l'enjeu de la retranscription dans le droit français de nouvelles notions juridiques issues du droit européen : **les communautés énergétiques renouvelables et citoyennes**. Ce point est emblématique car il s'agit d'affirmer la spécificité de projets collectifs citoyens par rapport à leurs concurrents capitalistes classiques, et de garantir un socle juridique

qui va légitimer des modes de soutien adaptés aux spécificités de gouvernance et de modèles économiques de ces projets.

Mais c'est plus globalement sur **les imaginaires et les changements sociétaux** que peuvent aussi agir ces stratégies de mobilisation institutionnelles et politiques, comme le démontrent les réflexions portées depuis des années par le mouvement des CAE, incitant à repenser les liens entre travail et emploi, à questionner la place du travail dans notre société, ou reprenant également à leur compte des réflexions sur les évolutions d'institutions telles que la protection sociale, à travers les débats sur l'instauration d'un revenu universel.

Radicalité des modèles d'entreprendre, pour une transformation en profondeur de nos systèmes économiques et sociaux ; stratégie d'alliances et de coopération pour la constitution d'un véritable écosystème alternatif au capitalisme dominant ; actions d'influence et de plaidoyer pour obtenir un rapport de force favorable à des changements institutionnels et réglementaires : voilà les piliers sur lesquels s'appuient aujourd'hui des initiatives coopératives qui ont essaimé ces 15 dernières années, et qui génèrent un potentiel accru de transformation sociale.

Reste évidemment à relever de nombreux défis : se développer avec une taille critique sans dénaturer l'ambition coopérative et politique des projets ; stabiliser des modèles économiques viables et durables, ce qui nécessite une réflexion approfondie sur les modalités de financement et la capacité des initiatives de l'ESS à transformer les fondements de la finance ; ne pas rester cantonnées à un entre-soi de soutiens déjà convaincus, se donner les moyens de convaincre et de rallier au-delà. Mais de premiers pas essentiels ont déjà été accomplis : **donner naissance à des utopies réelles, tracer le chemin d'autres possibles, bousculer les imaginaires et inciter à l'action pour bâtir demain un monde vivant, plus juste et plus solidaire.**